

pour le consommateur, du moins dès qu'on commence à fabriquer en grand. Nous savons tous que lorsque la raffinerie de sucre a été fermée nous avions du sucre moins bon et qui coûtait plus cher qu'auparavant. Je ne veux pas parler en égoïste, mais je veux tout simplement citer un exemple en disant que lorsque je suis venu en Canada, en 1853, j'ai payé 50 cts. par boisseau pour le blé-d'inde, tandis que l'empois coûtait au consommateur 25 cts. la livre. Cette année le blé-d'inde coûte 90 cts. et le prix payé par le consommateur pour l'empois est de 12½ cts. la livre. En d'autres termes, le prix de la matière brute a presque doublé, tandis que l'article manufacturé ne se vend que la moitié du prix qu'il coûtait auparavant. Il en est de même de chaque branche de manufacture; si nous voulons seulement encourager les manufacturiers à s'établir dans le pays, le prix de leurs produits sera moins élevé pour le consommateur.

M. McNEILL: Je désire faire une observation: je crois qu'il y a beaucoup d'exagération quant aux profits que l'on prétend être faits par le manufacturier dans cette branche d'industrie. En second lieu, s'il y a des profits à faire dans cette industrie, pour ma part je préférerais voir ces profits entrer dans les goussets des manufacturiers canadiens que dans ceux des manufacturiers américains, et je crois que sur ce point mon opinion s'accorde avec celle de la population du pays. Je vais raconter à la Chambre un incident dont j'ai été témoin:—

Je revenais de Toronto l'année dernière, et sur le train je causais avec un monsieur assis à mes côtés relativement aux perspectives des prochaines élections générales.

Ce monsieur me dit qu'un certain nombre des principaux réformistes du pays allaient probablement passer au parti conservateur. Il y avait immédiatement derrière nous un monsieur qui là-dessus se mêla à la conversation et déclara qu'il voulait qu'il fut bien compris qu'il n'était pas de ce nombre, bien que son nom eut été mentionné comme l'un des réformistes qui devaient probablement abandonner leur parti. Je me retournai et entrai en conversation avec lui, et je découvris que c'était un fabricant de coton, et bien que je ne sois pas autorisé à dire son nom, j'espère que la Chambre se contentera de ma simple affirmation. Je lui demandai de me donner des renseignements au sujet de son industrie et il me dit qu'il répondrait volontiers à toute question raisonnable. Je lui ai demandé, si la protection lui avait été avantageuse, et il répondit affirmativement. Je lui demandai en outre si le coton qu'il fabriquait coûtait plus cher aux consommateurs qu'avant l'introduction de la politique nationale. Il me répondit que non-seulement il n'était pas plus cher, mais que les cotons étaient tombés de 25 à 24 cts, c'est-à-dire que ceux qui s'étaient vendus 25 cts avant l'introduction de la politique nationale, se vendaient alors 24 cts.

Je lui dis: "Dites-moi si le coton que vous fabriquez aujourd'hui, s'il avait à soutenir la concurrence américaine en vertu du tarif de sir Richard Cartwright, serait aujourd'hui moins cher que le coton américain." Il répondit que le prix en était tout aussi bas et même plus bas. "Pourquoi?" lui demandai-je. Il répondit qu'il y avait pour cela deux raisons: la première, que le travail était à bon marché, et la seconde, que le manufacturier canadien jouissait d'avantages spéciaux qui facilitaient la fabrication. Tels sont les faits qu'il m'a racontés relativement à sa propre industrie. Je vais donner le reste de la conversation telle qu'elle a eu lieu.

Je lui demandai quel était l'effet du tarif actuel sur le charbon. Il répondit qu'il considérait que la politique nationale lui avait fait du tort en ce qui concerne le charbon, que le prix de ce combustible était plus élevé qu'avant l'introduction de la politique nationale. Tels sont les faits qui m'ont été racontés par ce monsieur, qui était, et qui est encore aujourd'hui, autant que je sache, un membre du parti de la réforme, et un ami du gouvernement de M. Mackenzie.

M. BENSON

Je veux maintenant appeler l'attention sur une chose que j'ai remarquée relativement aux discussions sur la politique nationale depuis que je siége en cette Chambre: c'est le fait que les honorables députés de la gauche viennent nous dire avec un grand sérieux que l'imposition d'un droit sur une machine veut dire tout simplement une augmentation d'autant sur le prix de cette marchandise pour le consommateur. J'ai écouté attentivement les discours des honorables députés dans l'espoir qu'ils essaieraient d'appuyer cette proposition au moyen de quelques arguments, mais j'ai remarqué qu'ils se sont toujours bornés à prendre cette attitude avec un sang-froid imperturbable. Les faits que j'ai mentionnés relativement à cette question démontrent la fausseté de cette position.

Je puis mentionner une autre circonstance qui est venue à ma connaissance et qui vient à l'appui de cette même allégation. Je désirais acheter des arbres fruitiers, et un monsieur représentant une pépinière de l'Ontario vint me trouver et m'en offrit en vente. Je constatai que ces arbres fruitiers étaient à un prix moins élevé que celui qu'on m'en avait toujours demandé auparavant. Il y a de cela deux ans. Je lui fis remarquer ma surprise de voir qu'en dépit du droit de 30 pour cent imposé en vertu du tarif sur les arbres fruitiers, il offrait de me vendre des arbres fruitiers à meilleur marché qu'on ne me les avait jamais offerts auparavant. Cet homme était le représentant de l'un des pépiniéristes les plus respectables d'Ontario, M. Caldwell, de Galt. Il me dit que je pourrais aller à la pépinière et choisir mes propres arbres. Il y avait un droit de 30 pour cent, je crois, sur les arbres fruitiers, et cependant ces arbres fruitiers étaient vendus à meilleur marché qu'ils ne l'avaient été avant l'imposition d'un droit sur ce genre de produits. Selon les honorables députés de la gauche, ils auraient dû être plus chers. Il y a encore des arbres importés des Etats-Unis et sur lesquels il faut payer un droit de 30 pour cent, et qu'il faut vendre aussi bon marché que ceux qui sont cultivés en Canada. En conséquence, ces 30 pour cent vont grossir le surplus.

M. PATERSON (Brant): Je ne veux pas contredire l'assertion de l'honorable député, mais je le prierai, la prochaine fois qu'il rencontrera ce manufacturier, de lui demander qui achetait ses cotons avant l'introduction de la politique nationale, qui les lui payait alors 24 cents, et quelle espèce de coton était-ce?

M. McNEILL: Il m'a dit que le coton qu'il vendait auparavant pour 25 cts, il le vendait maintenant 24 cts. Je ne sais s'il le vendait à la verge ou en fil, ni comment.

M. HESSON: Je n'ai aucun doute que c'était de la chaîne de coton.

M. McMILLAN (Huron): Je voudrais dire un seul mot. On a beaucoup parlé des pionniers de l'industrie manufacturière, mais je veux dire qu'il y a une autre classe de pionniers qui ont enduré des misères dont les manufacturiers n'ont pas la moindre idée. Il y a quarante ans, j'ai remonté l'Ottawa. A cette époque il nous fallait porter toute notre farine et nos provisions sur notre dos. Nous n'avions pas assez d'argent pour acheter des attelages, et nous avons enduré des misères et des privations que les manufacturiers n'ont jamais endurées. Après que nous eûmes surmonté les difficultés de nos débuts, les manufacturiers sont venus et ils ont prospéré.

J'ai été surpris d'entendre un honorable député déclarer qu'il fut un temps où nous pouvions à peine espérer voir des manufactures s'établir dans le pays. Je me suis rappelé le Centenaire de Philadelphie, alors que nous n'avions pas la politique nationale que nous avons aujourd'hui, et si je ne m'abuse, nos fabriques d'instruments aratoires ont remporté le prix à cette exposition pour la meilleure collection d'instruments aratoires qui y étaient exposés.